

Classement des infrastructures de transports terrestres bruyantes

Infrastructures routières et lignes ferroviaires à grande vitesse

Tronçon d'infrastructure classé

Catégorie	Largeur de secteur affecté par le bruit
Catégorie 1 (63 dB(A) Niveau sonore au point de référence en période diurne)	largeur 300m
Catégorie 2 (70 dB(A) Niveau sonore au point de référence en période diurne)	largeur 250m
Catégorie 3 (73 dB(A) Niveau sonore au point de référence en période diurne)	largeur 100m
Catégorie 4 (68 dB(A) Niveau sonore au point de référence en période diurne)	largeur 50m
Catégorie 5 (63 dB(A) Niveau sonore au point de référence en période diurne)	largeur 10m

Zone d'exposition au bruit

	Secteur affecté par le bruit
--	------------------------------

Lignes ferroviaires conventionnelles et lignes de tramway

Tronçon d'infrastructure classé

Catégorie	Largeur de secteur affecté par le bruit
Catégorie 1 (68 dB(A) Niveau sonore au point de référence en période diurne)	largeur 300m
Catégorie 2 (62 dB(A) Niveau sonore au point de référence en période diurne)	largeur 250m
Catégorie 3 (76 dB(A) Niveau sonore au point de référence en période diurne)	largeur 100m
Catégorie 4 (71 dB(A) Niveau sonore au point de référence en période diurne)	largeur 50m
Catégorie 5 (66 dB(A) Niveau sonore au point de référence en période diurne)	largeur 10m

Zone d'exposition au bruit

	Secteur affecté par le bruit
	Commune
	Arrondissement

PLAN LOCAL D'URBANISME & DE L'HABITAT

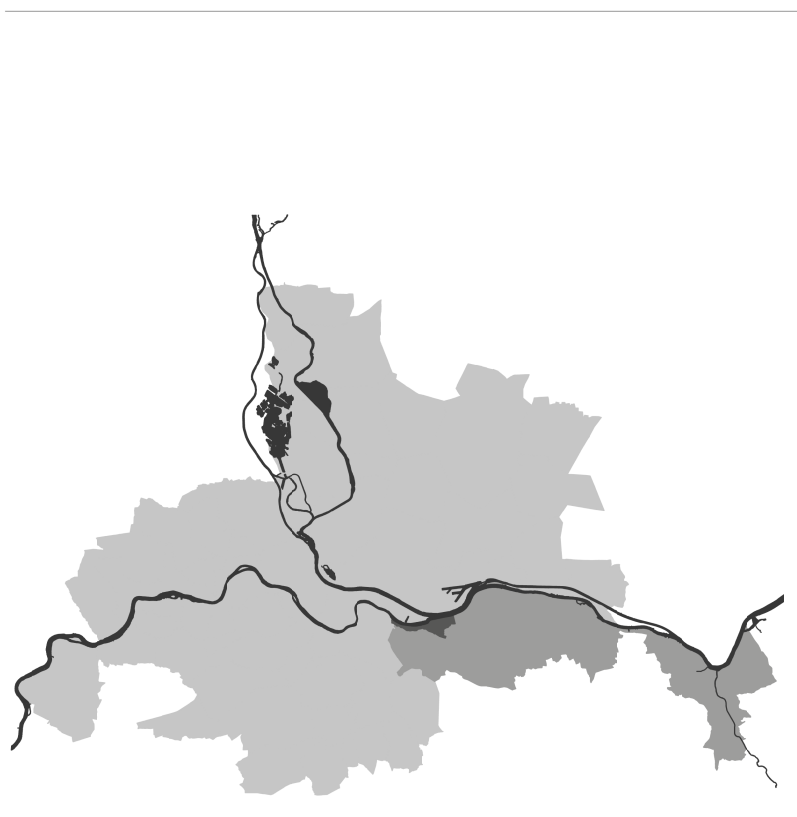
PLU - H

DECLINAISON COMMUNE

MISE A JOUR N°6
2023

LA MULATIÈRE

ANNEXE
C.4.4.2 - Voies bruyantes
Echelle : 1/5000



Valeur réglementaire limitée à l'intérieur du périmètre de la commune
OPTI : LA MULATIÈRE, BRUYANTES, F. OFFICIEL LA MULATIÈRE 31/14623

MÉTROPOLÉ
GRAND LYON

